

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 16 décembre 2022**

Nombre de membres en exercice : **64**  
Nombre de présents : **37**  
Nombre de représentés : **9**  
Nombre d'absents : **18**

**L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, LE SEIZE DÉCEMBRE** à 09 h 30,  
le Conseil Communautaire s'est réuni au siège du TCO, en salle du Conseil  
Communautaire, après convocation légale, sous la présidence de **M.  
Emmanuel SERAPHIN, Président.**

**Secrétaire de séance :** M. Irchad OMARJEE

**OBJET**

**AFFAIRE N°2022\_125\_CC\_12**  
*Adoption du schéma de promotion des  
achats publics socialement et  
écologiquement responsables.*

**Nombre de votants :** 46

**NOTA :**

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :  
9 décembre 2022

- date d'affichage et de publication de la liste  
des délibérations au plus tard le  
23/12/2022

**ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :**

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Denise DELAVANNE - M. Alexis POININ-  
COULIN - M. Salim NANA-IBRAHIM - Mme Pascaline CHEREAU-NEMAZINE -  
Mme Virginie SALLE - M. Irchad OMARJEE - M. Julius METANIRE - Mme Marie-  
Bernadette MOUNIAMA-CUVELIER - M. Jean-Noel JEAN-BAPTISTE - Mme  
Mireille MOREL-COIANIZ - M. Dominique VIRAMA-COUTAYE - Mme Marie-  
Anick FLORIAN - M. Michel CLEMENTE - M. Perceval GAILLARD - Mme  
Helene ROUGEAU - M. Yann CRIGHTON - Mme Jocelyne CAVANE-DALELE -  
Mme Marie-Josée MUSSARD-POLEYA - M. Maxime FROMENTIN - M. Olivier  
HOARAU - Mme Annick LE TOULLEC - M. Henry HIPPOLYTE - Mme Catherine  
GOSSARD - M. Jean-Claude ADOIS - Mme Jasmine BETON - M. Armand  
MOUNIATA - Mme Brigitte LAURESTANT - Mme Danila BEGUE - M. Bruno  
DOMEN - M. Pierre Henri GUINET - Mme Brigitte DALLY - M. Philippe LUCAS -  
Mme Armande PERMALNAICK - M. Daniel PAUSE - M. Jean-Bernard MONIER -  
M. Josian ACADINE

**ÉTAIENT ABSENT(E)S :**

M. Tristan FLORIAN - Mme Suzelle BOUCHER - Mme Melissa PALAMA-  
CENTON - Mme Laetitia LEBRETON - M. Guylain MOUTAMA-CHEDIAPIN - M.  
Alain BENARD - Mme Lucie PAULA - Mme Eglantine VICTORINE - M. Karl  
BELLON - Mme Isabelle CADET - M. Gilles HUBERT - Mme Amandine TAVEL -  
M. Philippe ROBERT - Mme Florence HOAREAU - Mme Jacqueline SILOTIA - M.  
Jacky CODARBOX - Mme Jocelyne JANNIN - M. Jean François NATIVEL

**ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :**

Mme Huguette BELLO procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa  
COUSIN procuration à Mme Helene ROUGEAU - M. Patrick LEGROS procuration  
à M. Michel CLEMENTE - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR procuration à M.  
Irchad OMARJEE - Mme Vanessa MIRANVILLE procuration à M. Jean-Bernard  
MONIER - M. Fayzal AHMED-VALI procuration à Mme Annick LE TOULLEC -  
Mme Marie ALEXANDRE procuration à M. Pierre Henri GUINET - M. Rahfick  
BADAT procuration à Mme Armande PERMALNAICK - Mme Marie-Annick  
HAMILCARO procuration à M. Philippe LUCAS

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 DÉCEMBRE 2022

### **AFFAIRE N°2022\_125\_CC\_12 : ADOPTION DU SCHÉMA DE PROMOTION DES ACHATS PUBLICS SOCIALEMENT ET ÉCOLOGIQUEMENT RESPONSABLES.**

#### **Le Président de séance expose :**

En application du Décret n° 2022-767 du 2 mai 2022 portant diverses modifications du Code de la commande publique, à compter du 1er janvier 2023, à partir d'un montant annuel de cinquante millions d'euros hors taxes d'achat, il convient d'adopter et de publier un SPASER.

*Ce dernier « détermine les objectifs de politique d'achat comportant des éléments à caractère social visant à concourir à l'intégration sociale et professionnelle de travailleurs handicapés ou défavorisés et des éléments à caractère écologique ainsi que les modalités de mise en œuvre et de suivi annuel de ces objectifs. Ce schéma contribue également à la promotion d'une économie circulaire ».*

Le SPASER du TCO s'articule autour des axes suivants :

- un achat performant qui dynamise le territoire : qui d'une part facilite l'accès des acteurs économiques locaux à la commande publique d'autre part utilise la commande publique comme vecteur d'innovation et de performance ;
- un achat socialement responsable : qui favorise une commande publique non-discriminante et socialement responsable ;
- un achat écologiquement responsable : qui prend en compte les impacts environnementaux, la promotion d'une économie circulaire ;
- Une méthodologie mise en œuvre afin d'évaluer les actions prévues au SPASER.

Le SPASER prévoit 20 indicateurs cibles afin de mesurer la progression du TCO dans sa démarche de développer une politique d'achat performante ; écologique et socialement responsable,

En outre, l'élaboration de ce document stratégique est également l'occasion de rappeler les bonnes pratiques déjà initiées par le TCO afin que celles-ci deviennent la norme.

Cette première version du SPASER constitue un outil de référence et pourra être révisée et optimisée annuellement afin qu'il agisse en véritable levier favorisant la démarche sociale et écologique. A cet effet, l'atteinte des objectifs sera régulièrement mesurée et les données seront analysées par un comité de pilotage afin de prendre les mesures appropriées.

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 08/12/2022.

A reçu un avis favorable en Commission Affaires Générales du 05/12/2022.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
Où l'exposé du Président de séance,**

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :**

- **ADOPTER le schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables,**
- **AUTORISER le Président ou son représentant à publier ledit schéma,**
- **AUTORISER le Président ou son représentant à signer tout acte relatif à cette affaire.**

---

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le  
Le Président de séance  
Emmanuel SERAPHIN  
Président